

FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2018

I. Rapport sur l'audit des états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE » au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

1. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

2. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

3. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Autres obligations légales et réglementaires

- Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent au 31 Décembre 2018, 19,76% du total actif. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 21 février 2019

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN AU 31/12/2018

BILAN		NOTE	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	10 611 042,524	9 855 519,151
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		10 200 857,172	9 242 043,323
AC1-B	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		410 185,352	613 475,828
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	2 629 317,430	2 524 255,415
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		2 629 092,137	2 023 312,219
AC2-B	DISPONIBILITES		225,293	500 943,196
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	67 136,073	112 145,006
TOTAL ACTIF			13 307 496,027	12 491 919,572
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	23 189,388	47 127,524
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	16 113,990	42 257,487
TOTAL PASSIF			39 303,378	89 385,011
ACTIF NET			13 268 192,649	12 402 534,561
CP1	CAPITAL	CP1	13 041 672,274	12 207 873,993
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	226 520,375	194 660,568
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANTERIEURS		0,168	-31 996,659
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		226 520,207	226 657,227
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		0,000	0,000
ACTIF NET			13 268 192,649	12 402 534,561
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			13 307 496,027	12 491 919,572

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2018

ETAT DE RESULTAT		Note	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	324 669,920	323 296,950
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		324 669,920	323 296,950
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	163 176,019	156 758,024
PR2-A	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		46 774,156	109 230,134
PR2-B	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		116 401,863	47 527,890
	REVENUS DES PLACEMENTS		487 845,939	480 054,974
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-239 229,275	-233 143,933
	REVENU NET DES PLACEMENTS		248 616,664	246 911,041
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-22 096,457	-20 253,814
	RESULTAT D'EXPLOITATION		226 520,207	226 657,227
PR3	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		0,000	0,000
	SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		226 520,207	226 657,227
PR3-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		0,000	0,000
PR3-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		71 112,100	955 433,897
PR3-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		786 546,967	51 558,288
PR3-D	FRAIS DE NEGOCIATIONS DES TITRES		-23 860,786	-28 423,201
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 060 318,488	1 205 226,211

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2018			
DESIGNATION		Période du	Période du
		01/01/2018	01/01/2017
		au	au
		31/12/2018	31/12/2017
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	1 060 318,488	1 205 226,211
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	226 520,207	226 657,227
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	71 112,100	955 433,897
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	786 546,967	51 558,288
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-23 860,786	-28 423,201
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-194 660,400	0,000
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0,000	0,000
	SOUSCRIPTIONS	0,000	0,000
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0,000	0,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (S)	0,000	0,000
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)	0,000	0,000
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE.(S)	0,000	0,000
	RACHATS	0,000	0,000
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	0,000	0,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (R)	0,000	0,000
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	0,000	0,000
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (R)	0,000	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET		865 658,088	1 205 226,211
AN4	ACTIF NET		
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE	12 402 534,561	11 197 308,350
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE	13 268 192,649	12 402 534,561
AN5	NOMBRE DE PARTS		
AN5-A	DEBUT DE L'EXERCICE	1 100	1 100
AN5-B	FIN DE L'EXERCICE	1 100	1 100
VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE L'EXERCICE	11 275,031	10 179,371
B-	FIN DE L'EXERCICE	12 061,993	11 275,031
AN6	TAUX DE RENDEMENT	8,55%	10,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01-01-2018 AU 31-12-2018

1. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE est un Fonds Commun de Placement, de distribution, de catégorie Actions destiné à des investisseurs acceptant un haut risque, et essentiellement aux investisseurs institutionnels (au sens de l'article 39 du Règlement Général de la Bourse) ayant un horizon de placement de 5 ans.

Il a pour objectif de gestion de surperformer, sur 5 années, un rendement de 30%, par le biais d'une gestion dynamique en actions cotées en bourse.

Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 10 décembre 2015. Les opérations de souscription et de rachat ont été ouvertes au public le 16 mai 2016

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers arrêtés au 31/12/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Par dérogation, le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2016.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31/12/2018.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés		9,075,141.988	10,200,857.172	76.88
ADWYA	57,000	298,050.652	271,491.000	2.05
ARTES	21,200	165,330.900	132,288.000	1.00
ATTIJ BANK	18,875	673,220.072	807,793.375	6.09
ATTIJARI LEASING	11,476	204,605.269	190,386.840	1.43
BH	21,700	440,517.434	276,327.800	2.08
BIAT	6,600	650,366.180	788,145.600	5.94
CEREALIS	26,000	115,004.584	122,564.000	0.92
CITY CARS	11,790	164,970.762	133,840.080	1.01
DELICE HOLDING	28,500	494,493.740	407,350.500	3.07
ENNAKL	11,600	152,510.412	140,940.000	1.06
EURO-CYCLES	14,000	416,390.834	261,114.000	1.97
I.C.F	1,200	190,610.000	212,349.600	1.60
MAGASIN GENERAL	6,700	172,741.753	257,950.000	1.94
MONOPRIX	34,800	324,522.700	266,324.400	2.01
ONE TECH HOLDING	42,100	536,252.542	673,179.000	5.07
PGH	42,729	342,158.453	530,266.890	4.00
S.A.H TUNISIE	65,000	725,963.528	742,300.000	5.59
S.A.M	65,364	256,457.260	270,933.780	2.04
SFBT	33,550	568,622.259	790,438.000	5.96
SOTRAPIL	21,100	210,276.821	354,036.900	2.67
SOTUVER	93,000	492,794.728	819,051.000	6.17
TELNET HOLDING	28,600	215,941.999	274,846.000	2.07
TPR	171,500	614,871.382	820,627.500	6.18
UIB	16,725	395,527.754	395,663.325	2.98
UNIMED	31,362	252,939.970	260,649.582	1.96
AC1- B. Autres Valeurs (titres OPCVM)		406,893.573	410,185.352	3.09
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	3,368	406,893.573	410,185.352	3.09
Total portefeuille titres		9,482,035.561	10,611,042.524	79.97

Les mouvements du portefeuille-titres du FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du **FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE**, se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	+/- valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	+/- valeurs réalisées
Solde au 31 décembre 2017	8,797,624.288	1,057,894.863	9,855,519.151	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions et droits rattachés	5,338,871.140		5,338,871.140	
Autres Valeurs (titres OPCVM)	4,429,673.512		4,429,673.512	
<u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions et droits rattachés	-4,448,843.040		-4,448,843.040	765,308.750
Autres Valeurs (titres OPCVM)	-4,635,290.339		-4,635,290.339	21,238.217
Variation des plus ou moins-values latentes		71,112.100	71,112.100	
Solde au 31 décembre 2018	9,482,035.561	1,129,006.963	10,611,042.524	786,546.967

PR1- Revenus du portefeuille-titres:

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31/12/2018, à **324,669.920 Dinars** et représentant les dividendes reçus sur les actions cotées en bourses.

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à **2,629,092.137 Dinars** contre **2,023,312.219 Dinars** au 31/12/2017, représentant dans sa totalité des placements en Dépôt à termes à moins d'un an et des certificats de dépôt et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017
Certificats de Dépôt	498,803.589	0.000
Autres placements (Dépôt à terme)	2,130,288.548	2,023,312.219
Total	2,629,092.137	2,023,312.219

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an			1	492,927.308	498,803.589	3.76
CDP TLF 60J-11/01/2019	10.80%	TLF	1	492,927.308	498,803.589	3.76

AC2-A-2 Dépôt à Terme :

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'Actif Net
Dépôts à termes à moins d'un an		BIAT	2	2,100,000.000	2,130,288.548	16.06
DAT 92J-10/01/2019	8.29%	BIAT	1	2,000,000.000	2,030,161.973	15.30
DAT 90J-25/03/2019	8.25%	BIAT	1	100,000.000	100,126.575	0.75

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à **225.293 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31/12/2018, à **163,176.019 Dinars** contre **156,758.024 Dinars** au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

REVENUS	31/12/2018	31/12/2017
Revenus des Certificats de Dépôt	46,774.156	109,230.134
Revenus des autres placements (Dépôt à termes)	116,401.863	47,527.890
Total	163,176.019	156,758.024

AC3- Créances d'exploitation:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à **67,136.073 Dinars** contre **112,145.006 Dinars** au 31/12/2017 et représente les sommes à l'encaissement suite à des opérations de vente en bourse.

PA- Note sur le Passif :

Le total des passifs s'élève au 31/12/2018 à **39,303.378 Dinars** contre **89,385.011 Dinars** au 31/12/2017, le solde du passif s'analyse comme suit :

Note	Passif	31/12/2018	31/12/2017
PA1	Opérateurs créditeurs	23,189.388	47,127.524
PA2	Autres créditeurs divers	16,113.990	42,257.487
Total	Total	39,303.378	89,385.011

PA1 : Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à **23,189.388 Dinars** contre **47,127.524 Dinars** au 31/12/2017 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Crédeurs	31/12/2018	31/12/2017
Gestionnaire / Commission de gestion	21,643.430	19,339.491
Gestionnaire / Commission de Surperformance	0.000	26,406.640
Dépositaire	1,545.958	1,381.393
Total	23,189.388	47,127.524

PA2 : Les autres crédeurs divers s'élèvent au 31/12/2018, à **16,113.990 Dinars** contre **42,257.487 Dinars** au 31/12/2017 et se détaillant comme suit :

Autres Crédeurs Divers	31/12/2018	31/12/2017
Etat, impôts et taxes	2,717.505	2,440.281
Redevance CMF	1,123.799	1,039.959
Rémunération CAC	5,868.469	7,516.758
Publicité & Publications	584.803	493.388
Achat titres à payer	4,331.533	29,854.825
Diverses charges d'exploitation	1,487.881	912.276
Total	16,113.990	42,257.487

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31/12/2018 à **239,229.275 Dinars** contre **233,143.933 Dinars** au 31/12/2017, représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

Charges de gestion des placements	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération du Gestionnaire / Commission de gestion	223,280.652	192,954.801
Rémunération du Gestionnaire / Commission de Surperformance	0.000	26,406.640
Rémunération du dépositaire	15,948.623	13,782.492
Total	239,229.275	233,143.933

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2018 à **22 096,457 Dinars** contre **20 253,814 Dinars** au 31/12/2017, et se détaillent comme suit :

Autres Charges d'exploitation	31/12/2018	31/12/2017
Honoraires CAC	7,593.460	7,477.048
Redevance CMF	13,434.277	11,708.046
Publicité & Publications	493.115	493.115
Diverses charges d'exploitation	575.605	575.605
Total	22,096.457	20,253.814

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/12/2018 se détaillent comme suit :

Désignation	2018	2017
<u>Capital au 01/01 (en nominal)</u>		
Montant	11,000,000.000	11,000,000.000
Nombre de titres émis	1,100	1,100
Nombre de porteurs de parts	6	6
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	-	-
Nombre de titres émis	-	-
Nombre de porteurs de parts entrants	-	-
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	-	-
Nombre de titres rachetés	-	-
Nombre de porteurs de parts sortants	-	-
<u>Capital au 31/12</u>	13,041,672.274	12,207,873.993
Montant en nominal	11,000,000.000	11,000,000.000
Sommes non distribuables(*)	2,041,672.274	1,207,873.993
Nombre de titres	1,100	1,100
Nombre de porteurs de parts	6	6

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent à **2,041,672.274 Dinars** au 31/12/2018, contre **1,207,873.993 Dinars** au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	1,207,873.993	229,305.009
1- <u>Résultat non distribuable de l'exercice</u>	833,798.281	978,568.984
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	71,112.100	955,433.897
+/- values réalisées sur cession de titres.	786,546.967	51,558.288
Frais de négociation des titres	-23,860.786	-28,423.201
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	0.000	0.000
Aux émissions	0.000	0.000
Aux rachats	0.000	0.000
Sommes non distribuables	2,041,672.274	1,207,873.993

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE et les sommes distribuables des exercices antérieurs. Le solde de ce poste au 31/12/2018 se détaille ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat distribuable de l'exercice	226,520.207	226, 657.227
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	0.000	0.000
Sommes Distribuables des exercices antérieurs	0.168	-31,996.659
Sommes Distribuables	226,520.375	194,660.568

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par part	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Revenus des placements	443.496	436.414	83.511
Charges de gestion des placements	-217.481	-211.949	-96.432
Revenu net des placements	226.015	224.465	-12.921
Autres charges d'exploitation	-20.088	-18.413	-10.179
Résultat d'exploitation	205.927	206.052	-23.100
Régularisation du résultat d'exploitation	0.000	0.000	-5.988
Sommes distribuables de l'exercice	205.927	206.052	-29.088
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.000	0.000	5.988
Variation des plus ou moins-values potentielles des titres	64.647	868.576	93.146
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	715.043	46.871	105.609
Frais de négociation des titres	-21.692	-25.839	-7.537
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	757.998	889.608	191.218
Résultat net de l'exercice	963.926	1 095.660	168.118
Résultat non distribuable de l'exercice	757.998	889.608	191.218
Régularisation du résultat non distribuable	0.000	0.000	17.240
Sommes non distribuables de l'exercice	757.998	889.608	208.458
Distribution des dividendes	176.964	0.000	0.000
Valeur Liquidative	12,061.993	11,275.031	10,179.371

5-2 Ratios de gestion des placements

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
· Charges de gestion des placements/ actif net moyen :	1.789%	1.998%	1.112%
· Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0.165%	0.174%	0.117 %
· Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	1.694%	1.943%	-0.266 %
ACTIF NET MOYEN	13,371,944.595	11,666,705.628	9,540,182.518

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire.

5-3-1. Rémunération du gestionnaire :

La gestion de FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT, Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille du FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE ;
- La gestion comptable du FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 1,4 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

En plus de cette commission, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE réalise un rendement annuel supérieur à 10%.

Cette commission de surperformance est de 20% HT par an du différentiel entre le taux de rendement annuel réalisé par le fonds et le taux de rendement minimum de 10%.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative.

Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous-performance est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative.

La date d'arrêté de la commission de surperformance est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Son règlement au profit du gestionnaire est effectué annuellement.

5-3-2. Rémunération du dépositaire :

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE Elle est chargée, à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds du FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE
- D'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- De la mise en paiement des dividendes ;
- Du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant minimum et maximum de l'actif du fonds

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT de l'actif net de FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE. Cette rémunération prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.